



Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

7FR001

1. Pays: FRANCE

2. Date: 1995

3. Numéro de référence: (à remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur:

Edmond DUVIVIER
DIREN - PACA
B.P. 120
13603 AIX-en-PROVENCE Cédex 1

5. Nom de la zone humide: CAMARGUE

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar: 1986

7. Coordonnées géographiques: Latitude : 48,5 grN-48,30grS Longitude 2,10 grW - 2,80 grE

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche) 3 km au Sud de la ville d'ARLES
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Départements des Bouches-du-Rhône et du Gard

9. Superficie: (hectares) 85 000 hectares

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)

Zone deltaïque littorale - A - E - H - L - Q - R - S₁ - T₃

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale)

moyenne : 1 mètre - maximale : + 4 mètres - minimale : - 1,50 mètres

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)

Delta du Rhône avec gradient de salinité de 36 g/l au Sud à 0 g/l au Nord.
9 004 hectares de marais et 14 758 hectares d'étangs.

lakes

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)

Plaine limonoëuse en pente douce du Nord (+ 4 m) au Sud (0 m) et régulière (0,17 %), comportant une nappe d'eau souterraine salée en surface au Sud (végétation fortement halophile), en profondeur au Nord pouvant conduire à un équilibre forestier dans les milieux naturels. Territoire totalement endigué, recevant l'eau de pluie et les eaux du fleuve par pompage pour l'agriculture, notamment la riziculture.

salty plain gentle slopes

14. Caractéristiques écologiques: (principaux types d'habitats et de végétation)

Six types d'habitats se partagent l'espace :

- 1) marais doux à saumâtres 9 004 ha
- 2) étangs doux à salés 14 758 ha
- 3) sansouïres 10 165 ha
- 4) plages et dunes 1 834 ha
- 5) pelouses 3 108 ha
- 6) boisements 1 624 ha

fresh salty lakes
fresh marshes & bivalves
beaches & dunes
afforestation

Total de 40 493 ha.

15. Régime foncier et propriété:

(a) du site Etat - Département - Privée

(b) des zones environnantes Etat - Département - Communes - Privée

16. Mesures de conservation en vigueur: (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites; pratiques de gestion; existence et éventuelle mise en oeuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

Site classé, site inscrit, réserve nationale, réserve de biosphère, réserve naturelle volontaire, 2 réserves de chasse maritime et fluvial, réserve de chasse. Trente (30) espaces bénéficient de mesures de conservation indirectes liées au foncier : propriétés de l'Etat, propriétés du département, propriétés de la commune des Saintes, propriétés du Conservatoire du Littoral, propriétés du PNRC propriétés privées.

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: (par ex. plan de gestion en préparation; proposition officielle de création d'une aire protégée)

Deux réserves, la Réserve Nationale et la Réserve Naturelle Volontaire de la Tour du Valat ont un plan de gestion. La révision de la Charte du Parc Naturel Régional couvrant le site RAMSAR n'est pas encore achevée.

18. Modes actuels d'occupation des sols; principales activités humaines

(a) sur le site - Agriculture occupant 26 % du site RAMSAR.
 - Milieux saliniers occupant 17 % du site RAMSAR
 - Espaces urbains et assimilés occupant 2 % du site RAMSAR
 - Le milieu naturel occupe 51 % du site et les friches 4 %.

(b) aux alentours/dans le bassin versant

Pas de milieu salinier et représentativité plus faible des milieux naturels. Notamment ~~présence à l'Est de la Zone industrielle de FOS.~~

19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement: (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

(a) sur le site en Camargue) et traitements phytosanitaires liés à la riziculture.
 - Pollution des eaux du Rhône (400 millions de m³ introduits annuellement
 - Banalisation des milieux naturels avec la mise en eau systématique de toutes les dépressions pour les besoins de la chasse (eau douce) sans la succession d'assèchement estival.
 - Projets touristiques, hôtellerie, golf, camping pour pallier aux déficiences de l'agriculture.
 - Projets de pont supplémentaire et de démoüstication.
 - Fragilité économique des activités agricoles et salinières.
 - Activité cynégétique : 100 à 150 000 canards (estimation) tués chaque hiver sans limitation en nombre et en temps.

(b) aux alentours / dans le bassin versant

- Projet autoroutier au Nord de la Tête de Camargue.
- Projet de pont sur le Rhône.

20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)

- Bonne capacité d'auto-épuration par les 14 758 ha d'étangs ensoleillés et brassés par le vent, la profondeur de ces étangs ne dépassant pas 1,80 mètres.
- Enorme érosion littorale sur un trait de côte important. Une partie du linéaire côtier est déjà équipé d'ouvrages anti-érosion. Mise en oeuvre de protections dunaires.
- Projet de réfection des digues du Rhône après les crues de 1993 et 1994.
- Projet de création d'un syndicat mixte de gestion des digues;

21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

Espace connu et reconnu au niveau international.

Maintien de nombreuses activités humaines dites traditionnelles totalement liées aux ressources du milieu naturel. Il s'agit :

- activités salinière et piscicole
- élevage extensif, cheval camargue, taureau camargue
- activités cynégétiques
- pèlerinages ethno-religieux.

22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

356 espèces d'oiseaux utilisent le territoire camarguais. Cela représente plusieurs millions d'individus. En hiver, 13 espèces de canards, cygnes de Bewick, pyrgues, faucons pèlerin, grandes aigrettes, etc... sont présents dans différents biotopes. En automne, toutes les espèces de limicoles sont représentées. Au printemps et en été, 8 espèces de hérons (nicheurs), sternes Hansel, rolliers, guépriers, ibis, glaréoles, etc... complètent la biodiversité avifaunistique. On recense également 38 espèces d'odonates, 23 espèces de crustacés, 469 espèces de lépidoptères, 47 espèces de poissons (intra-delta), 9 espèces de batraciens, 14 espèces de reptiles et 25 espèces de mammifères.

23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

- Pas d'espèce endémique. La Camargue a moins de 10 000 ans.

- La flore est remarquable par :

* l'étendue géographique de milieux regroupant des groupements végétaux spécifiques comme les 10 000 ha de sansouires ou les herbiers de *Zostera nolti* sur plus de 4 000 ha ou encore les Genevriers (de plus de 500 ans) sur les dunes fossiles.

* la présence de forêts relictuelles rivulaires et de forêts littorales de pin pignon.

24. Recherche et équipements scientifiques : (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

50 chercheurs et techniciens à plein temps sur la Camargue.

Structures : Réserve nationale, Tour du Valat, CNRS, CEMAGREF, ONF-ONC, INRA, Universités de Marseille et Montpellier, etc...

25. Education et information : (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

- Un million de visiteurs par an (estimation)
- 100 à 150 000 visiteurs dans les 4 centres permanents d'information (60 % de français)
- Accueil scolaire, dépliants touristiques, circuits de découverte.

26. Récréation et tourisme : (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme ; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

- Plages fortement fréquentées sur 3 espaces : plages d'Arles, plages de Beauduc et plages des Saintes. Population totale estivale fréquentant ces plages estimée à 30 000-40 000 touristes.
- Les 4 centres d'information tourisme-nature accueillent annuellement de 100 à 150 000 visiteurs.
- Activités cynégétiques doivent regrouper 5 000 chasseurs (estimation).
- 50 loueurs de chevaux.
- 10 organisateurs de Safari 4 x 4
- Bâteaux : promenades fluvial et maritime
- Thalassothérapie, etc...

27. Organisme de gestion : (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Parc Naturel Régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty - 13200 ARLES

28. Juridiction : (territoriale - c'est-à-dire Etat ou Région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, etc...)

Inchangé par rapport à la fiche précédente.

29. Références bibliographiques : (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

A rajouter : "occupation du sol en 1991 et évolution depuis 1970"
Parc Naturel Régional de Camargue
ARPE - PACA - Octobre 1992.

30. Raisons de l'inscription : (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

1a, 1b, 1c - 2a, 2b - 3a, 3b.

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25 000 ou de 1:50 000)

Inchangé par rapport à la fiche précédente

Prière de renvoyer à : T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge,
Gloucester GL2 7BX, Angleterre
Téléphone : 44 - (0) 453 890634 - Télécopieur : 44 - (0) 453 890697 - Télex : 43 71 45 IWRB G